

COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHEID
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 24 mai 2023

Présents: Mme Anne Nickels-Theis, bourgmestre,
MM. Raymond Junker, Jim Leweck, échevins
M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Modification temporaire du règlement de circulation de la commune de Bourscheid, Michelau

Pour des travaux de construction dans la rue Donati du 30 mai au 1^{er} juin 2023, le collège échevinal décide unanimement de modifier le règlement de circulation de la commune de Bourscheid en interdisant la circulation dans cette rue pour la durée des travaux.

La circulation sera réglée conformément à l'article 102 modifié de l'arrêté grand-ducal du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques par la signalisation « Route barrée» (E,22b).

La signalisation sera posée par l'entrepreneur responsable du chantier.